

Monsieur Philippe Sauret, Inspecteur d'académie
Monsieur Hervé Baud, Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur Rolland Debbasch, Recteur d'académie

Inspection Académique
10 rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg en Bresse

St André de Corcy, le _____

Messieurs,

Malgré la mobilisation de nombreux parents d'élèves, représentants de parents d'élèves, élus municipaux, enseignants, etc., la fermeture d'une classe à l'école élémentaire de St André de Corcy est confirmée pour la rentrée 2011-2012.

Le coefficient normalement suffisant pour le maintien de la classe (26,38), la perspective de l'installation de nouvelles familles de policiers sur la commune très prochainement, les difficultés liées à la diminution du réseau RASED (40 élèves pris en charge cette année, soit 20% de l'effectif total des élèves de l'école élémentaire) n'ont pas été pris en compte.

La fermeture de cette classe aura pour conséquence immédiate la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans chaque classe, sans considération aucune pour le droit de nos enfants à un enseignement public de qualité.

Aucun parent d'élève ne peut donc accepter cette décision de fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

C'est pourquoi nous, parents d'élèves, vous prions de bien vouloir reconsidérer cette décision. Nous resterons mobilisés et déterminés afin d'obtenir l'assurance que les enfants de l'école de St André pourront bénéficier des conditions d'enseignement de qualité auxquels tout élève a droit.

Veillez trouver ci-joint la contribution de 1 centime d'euro symbolique pour le financement de l'école de nos enfants.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de notre considération respectueuse.

Nom du signataire :

Parent de l'enfant :

En classe de :